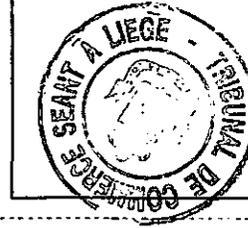


Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



11029028



- 9 FEV. 2011

Greffe

N° d'entreprise : 432.486.475

Dénomination(en entier) : **Association Francophone des Infirmiers de Salle d'Opération**(en abrégé) : **A.F.I.S.O**

Forme juridique : ASBL

Siège : Rue d'Heure-le-Romain, 95/A à 4680 Oupeye

Objet de l'acte : Modifications des statuts

Le 23 avril 2010, l'AG a adopté les modifications statutaires suivantes:

- article 28:

Le CA désigne en son sein un président, deux vices-président, un secrétaire, un trésorier et un trésorier-adjoint pour la continuité de la gestion de l'association dans le futur.

Le président est chargé notamment de convoquer et de présider le conseil d'administration.

Le secrétaire est notamment chargé de rédiger les procès-verbaux, de veiller à la conservation des documents. Il procède au dépôt, dans les plus brefs délais, des actes exigés par la loi au greffe du tribunal compétent.

Le trésorier est notamment chargé de la tenue des comptes, de la déclaration à l'impôt, des formalités pour l'acquittement de la taxe sur le patrimoine et de la T.V.A et, le cas échéant, du dépôt des comptes au greffe du tribunal compétent.

En cas d'empêchement temporaire du président, du secrétaire ou du trésorier, le conseil d'administration peut désigner un administrateur pour le(s) remplacer à titre intérimaire.

- Le CA acte la démission de Silvia Giannotti, remplacée par Madame Viviane Vankaekenbergh, suppléante
- PV du 20 mai 2010

Lors de sa première réunion en date du 20/05/2010, le CA désigne en tant que:

- Monsieur Mickael Libotte est désigné: trésorier-adjoint et mandataire bancaire: banque par internet
- Madame Valentine Vanderhaegen est désignée: vice-présidente avec Mr O.Darquennes

- Le CA acte la démission des personnes suivantes: - Cabades Eliane

- Destrée Maryline

- Jacques Bertrand

- Maroy Catherine

Willems Christine
Secrétaire

Pietroons Myriam
Présidente

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/02/2011 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature